

LIAISON 3^{ème} - 2^{nde} : INITIATION A LA VERSION LATINE

Ce document a été élaboré par Mme Sophie Imbert-Vergniet, professeure agrégée de Lettres Classiques au Collège Font d'Aurumy à Fuveau, et formatrice en Langues Anciennes.

L'exercice de version suppose une maîtrise de la langue latine autant que de la langue française : le latin, langue ancienne et non " morte ", doit être abordé comme une langue vivante.

1°) Un texte latin se comprend d'abord dans son ensemble, comme tout discours en langue étrangère dont on ne percevrait pas immédiatement le sens mot à mot mais dont on essaierait d'appréhender le **sens global**, sans recourir à un lexique, en fonction d'un **contexte** précis :

- situation d'énonciation
- arrière-plan historique, social, politique... (cf titre, auteur, notes d'introduction, noms propres)

On s'appuie aussi sur la **typologie des textes** (discours public, dialogue, lettre...) et les **formes du discours** (narratif, descriptif, explicatif, argumentatif).

2°) Lors d'une deuxième lecture attentive du texte, la récurrence de mots déjà connus permet de dégager des **champs lexicaux** révélant le(s) thèmes abordé(s).

3°) Certains mots-clés, connus ou " transparents ", peuvent apparaître et faire progresser la compréhension du texte.

4°) La traduction linéaire (phrase à phrase) peut alors commencer et affiner le sens, mais toujours sans le secours du lexique :

- encadrer les verbes aux modes conjugués comme au participe à l'ablatif (subordonnées participiales dites " ablatifs absolus ") ou à l'infinitif (subordonnées infinitives avec sujets à l'accusatif)
- souligner d'éventuels sujets :
 - au nominatif pour les verbes conjugués
 - à l'accusatif pour les verbes des sub. infinitives
 - à l'ablatif pour les verbes des sub. participiales
- entourer les mots subordonnants (pronoms relatifs, conjonctions de subordination, mots interrogatifs)
- rechercher d'éventuels COD à l'accusatif pour les verbes transitifs directs + acc.
- distinguer les groupes fonctionnels restants (CDN, COS, CC)

5°) On recherche enfin dans le lexique les mots inconnus qui échapperaient à une analyse étymologique et dont on ne pourrait ainsi deviner le sens (composition préfixe-radical-suffixe, rapprochement avec le français ou une autre langue)

Attention à la polysémie de certains mots : il faut choisir le sens convenant au contexte !

6°) Le vrai travail de traduction commence alors : le choix des mots, les constructions de phrases sont des moyens d'exprimer des idées, de nuancer des opinions. Il s'agit de rester fidèle à la langue d'origine sans pour autant trahir la spécificité de la langue de traduction, de respecter au mieux les procédés de style, les images, sans pour autant altérer la pensée initiale, les intentions de l'auteur. N'oublions jamais : " **Traduttore, traditore !** "

On ne peut jamais en effet calquer une langue sur une autre, mot pour mot. Le latin est souvent plus concis que le français (" *Summum jus, summa injuria* ", " L'excès de droit conduit à la plus grande injustice ").

La version est un exercice périlleux mais riche d'enseignements pour l'une et l'autre langue !